

« Métiers pénibles » : quelle liste ?

Le gouvernement Michel jette de la poudre aux yeux du personnel des services publics

Le gouvernement Michel n'a pas avalisé de liste de métiers pénibles pour le secteur public. Selon le Premier Ministre – et partant, selon le gouvernement – il n'existe pas de liste. Par conséquent, il ne peut être question pour la CGSP de marquer un accord sur les métiers pénibles dans la fonction publique. La liste est effectivement indissociable des autres éléments de l'avant-projet de loi relatif à la pénibilité dans le secteur public.

La CGSP constate donc que le gouvernement a encore énormément de pain sur la planche. Le projet de loi sur la pénibilité recèle en effet moult imprécisions pour lesquelles nous exigeons des explications. La CGSP a, notamment, de sérieuses objections concernant :

- Les questions techniques posées lors de diverses réunions, notamment l'aspect genre et la possibilité de mesures discriminatoires induites par l'application de la loi ;
- La prise en compte, pour tous les agents, de la carrière déjà effectuée au 30.12.2019 avec application des coefficients d'aggravation en vigueur à cette date, en vue d'établir le calcul de l'unité de carrière visant au départ anticipé ;
- La suppression des tantièmes préférentiels au profit du nouveau système de pénibilité, lequel s'avère nettement moins favorable ;
- L'absence d'une liste des métiers pénibles et des périodes assimilées dans l'avant-projet de loi ;
- La non-reconnaissance du critère « métier avec une charge mentale et émotionnelle » comme critère à part entière pour déterminer si un métier est pénible.

En dépit de quelques éléments positifs dans l'avant-projet de loi, la CGSP insiste auprès du gouvernement Michel pour qu'il dresse une liste exhaustive des métiers lourds dans le secteur public et ce, d'une manière objective.

C'est la seule manière d'apporter les compensations nécessaires à l'obligation de travailler plus longtemps et à la suppression des tantièmes qui existent actuellement dans le secteur public.

Au demeurant, la CGSP continue de s'opposer à la réforme des pensions du gouvernement Michel et à la manière dont il s'y prend. Il ne s'agit en réalité ni plus ni moins que d'une opération qui consiste à faire des économies en faisant travailler plus longtemps les agents des services publics pour une pension moindre.

Pour le CGSP c'est inacceptable!

Chris RENIERS
Vice-président fédéral

Michel MEYER
Président fédéral

Contact

Michel MEYER
Président fédéral

0478 /56.48.55

9/11 Place Fontainas
1000 BRUXELLES
02/508.58.42
fax 02/508.58.00